

# Le journal des

# Marchés Publics

## Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP  
Agence de Régulation  
des Marchés Publics

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland  
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS  
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

**CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS**  
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016  
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :  
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A  
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845  
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCGSG4125  
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua le 09/06/2016  
Done at

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

Le CNE  
ELECTRONIQUE  
est désormais disponible !  
(e-CNE)

Accès Facile  
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

SANTE PUBLIQUE

01

SOCIAL

01

RURAL

02

ADMINISTRATION

04

N° 1131

24 Aout 2016

24 August 2016

16H40/4:40 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@arp.cm](mailto:infos@arp.cm)  
Internet : [www.arp.cm](http://www.arp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

Reference [104 /AOIO/MINMAP/CCPM-AI/2016](#) [Lire](#)

**1** Titre/objet APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°\_104\_/AOIO/MINMAP/CCPM-AI/2016 DU \_21/07/2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION, DE RENFORCEMENT ET D'EXTENSION DES ADDUCTIONS D'EAU POTABLE DANS 14 VILLES DU CAMEROUN –TRANCHE C2

Date de cloture 28-09-2016

Reference [029/AONO/DRMINMAP/CRMP/EST/2016](#) [Lire](#)

**2** Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTEN PROCEDURE D'URGENCE N°029/AONR/DRMINMAP-ES/CRPM/2016 DU 22 AOUT 2016 POUR LA DELIMITATION DES ESPACES ET PERIMETRES AGROPASTORAUX A KETTE

Date de cloture 15-09-2016

Reference [030/AONO/DRMINMAP/CRMP/EST/2016](#) [Lire](#)

**3** Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°030/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2016 DU 22 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BELITA II DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST.

Date de cloture 15-09-2016

Reference [018-BIS/AONO/PR/MINMAP/DDHN/CDPM/Haut-Nyong/2016](#) [Lire](#)

**4** Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018-BIS/AONO/PR/MINMAP/DDHN/CDPM/HAUT-NYONG/ 2016 DU 23/06/2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST LOT UNIQUE

Date de cloture 13-09-2016

Reference [007/DC/DDMAP-L/MINEPAT/CDPM/2016](#) [Lire](#)

**5** Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/DDMAP-L/MINEPAT/CDPM/2016 DU 24 AOUT 2016 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4 WD DOUBLE CABINE DIESEL POUR LE COMPTE DE LA DDMINEPAT- LEKIE FINANCEMENT : DELEGATION PONCTUELLE - EXERCICE 2016

Date de cloture 15-09-2016

Reference [001/AMI/CIPM/SODECAO/2016](#) [Lire](#)

**6** Titre/objet AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 001/AMI/CIPM/SODECAO/2016 DU 05 AOUT 2016 POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PRODUCTEURS DES ORGANISATIONS PAYSANNES

Date de cloture 26-08-2016

Reference [1597/16 MINESEC/DRFM/SDB/SMP](#) [Lire](#)

**7** Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE À RESPONSABILITÉ CIVILE SCOLAIRE 2016/2017

Date de cloture 18-08-2016

## # RESUME DES CONSULTATIONS

Reference [003/C/MO/SG/CAD3/2016](#) [Lire](#)

**8** Titre/objet COMMUNIQUE N° 003/C/MO/SG/CAD3/2016 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/003-B/AONO/CAD3C/PMI2016 DU 1ER AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER, ROUTE CARREFOUR HOTEL BETE — ENTREE CMA NDOGPASSI — CARREFOUR CHATEAU DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.

Date de cloture N/A

Reference [45/D/CUD/SG/DIVMAP/2016](#) [Lire](#)

**9** Titre/objet DECISION N° 45 /D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT. N° 23/A0N0/CUD/CIPM/2016 DU 11 AVRIL 2016 POUR LES TRAVAUX D'UNE CLÔTURE DE SECURISATION SUR LE TITRE FONCIER DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA A YASSA (MBANGA BAKOKO)

Date de cloture N/A

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°\_104\_/AOIO/MINMAP/CCPM-AI/2016 DU \_21/07/2016  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTRÔLE DES  
TRAVAUX DE REHABILITATION, DE RENFORCEMENT ET D'EXTENSION DES ADDUCTIONS D'EAU  
POTABLE DANS 14 VILLES DU CAMEROUN –TRANCHE C2**

**SOURCE DE FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , CONVENTION DE CREDIT DU 27/10/2015 ENTRE BELFIUS  
BANQUE DE BELGIQUE ET LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN VIA MINEPAT

**IMPUTATION**

3021532-01-007-0177-00034-3021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics, Autorité Contractante lance pour le compte de la CAMWATER un Appel d'Offres International Ouvert (AOIO) pour le recrutement d'un consultant pour le contrôle et la supervision des travaux du projet de réhabilitation, de renforcement et d'extension de système d'approvisionnement en eau potable dans 14 (quatorze) villes – tranche C2.

## 2. Consistance des prestations

Les missions du Consultant comprennent les tâches suivantes :

- L'approbation des états des lieux des centres ;
- L'examen des options techniques choisies par l'entreprise et leur validation ;
- L'approbation des dossiers d'exécution ;
- L'inspection des équipements dans les usines de fabrication avant expédition ;
- La réception des fournitures ;
- La délivrance des ordres de service à caractère technique
- L'établissement des constats contradictoires ;
- L'organisation et la conduite des réunions de chantier ;
- La rédaction des comptes rendus et rapports :
- La surveillance et le contrôle de l'exécution des contrats de travaux ;
- La vérification de la situation des travaux et des décomptes ;
- Assurer l'interface entre le Maître d'Ouvrage et l'entreprise ;
- L'assistance au Maître d'Ouvrage en cas de différend sur le règlement ou l'exécution des travaux ;
- Assistance au Maître d'Ouvrage pour le règlement des litiges ;
- L'assistance à la mise au point des avenants ;
- La participation aux opérations de formation ;
- l'assistance aux opérations de réception,
- la gestion des garanties et la levée des réserves ;

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **1 550 250 000 (Un Milliard Cinq cent cinquante millions deux cent cinquante mille FCFA)** Toutes Taxes Comprises.

## 4. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **48 (quarante-huit) mois**.

## 5. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en un seul lot.

## 6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les Bureaux d'Etudes spécialisés dans le domaine.

## 7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par la convention de crédit du 27/10/2015 entre BELFIUS BANQUE de Belgique et la République du Cameroun via le MINEPAT.

Imputable dans le budget d'investissement de la CAMWATER, exercice 2016 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire n°3021532-01-007-0177-00034-3021532.

## 8. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) sis au R09 du bâtiment 'A' du Ministère des Marchés Publics à Yaoundé. En cas de divergence entre la version française et la version anglaise de l'avis, la version française fera foi.

## 9. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) sis au R09 du bâtiment 'A' du Ministère des Marchés Publics à Yaoundé dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 4 00 000 (Quatre Cent mille) francs CFA, payable à la BICEC au compte N° 06800.33598800001 clé 89 au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP ».

## 10. Remises des offres

Les offres seront rédigées en français ou en anglais. Elles devront être scellées sous trois enveloppes distinctes présentées comme suite :

- Enveloppe A –Volume I : Dossier Administratif
- Enveloppe B –Volume II : proposition technique
- Enveloppe C –Volume III : Proposition financière

Contenant chacune huit (08) exemplaires dont un (1) original et sept (7) copies et devant porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N°\_104/AOIO/MINMAP/CCPM-AI/2016 DU 21/07/2016\_

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION, DE RENFORCEMENT ET D'EXTENSION DES ADDUCTIONS D'EAU POTABLE DANS 14 VILLES DU CAMEROUN –TRANCHE C2

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Elles seront remises à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres sis au R09 du bâtiment 'A' du Ministère des Marchés Publics à Yaoundé, au plus tard le **28/09/2016 à 11 heures, heure locale.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Etablissement financier de premier ordre basé au Cameroun et agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de

**31 000 000 (Trente et Un Million) FCFA et valable pendant trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 28/09/2016 à 12 heures 00 heure locale**, par la Commission Centrale de Passation des Marchés des Autres Infrastructures, siégeant au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment 'A' du Ministère des Marchés Publics à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70/100 points.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1 Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative prévue dans le DAO ;
- Présence d'une fausse pièce ou des fausses déclarations;
- Absence de la caution de soumission ;
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

### 14.2 Critères essentiels

N° Critères	Note maximum
1 Qualification et compétences du personnel clé pour la mission	55 pts
2 Méthodologie et planning	10 pts
3 Espérience générale du consultant	20 pts
4 Participation locale	10 pts
5 Moyens matériels	5 pts
6 Total	100 pts

La note technique minimum requise pour l'ouverture des propositions financières est de 70/100.

## 15. Attribution

Au terme de la procédure, l'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 (cent vingt) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division Suivi des Consultations et des Marchés, porte 306 ou 307 de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tél : 33 42 87 11/33 42 82 54.

YAOUNDE le 21 Juillet 2016

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**ABBA SADOU**

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTEN PROCEDURE  
D'URGENCE N°029/AONR/DRMINMAP-ES/CRPM/2016 DU 22 AOUT 2016 POUR LA DELIMITATION DES  
ESPACES ET PERIMETRES AGROPASTORAUX A KETTE**

**SOURCE DE FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de KETTE relatif à l'opération sus-indiquée.

### 2. Consistance des prestations

Cette étude devra comporter les volets suivants :

- L'inventaire des textes qui régissent l'élaboration des plans de délimitation et Sécurisation d'une parcelle de terrain au profit d'un service public.
- Procéder au bornage officiel et réglementaire du ou des sites retenus ;
- Procéder aux levés topographiques aux échelles et normes cadastrales en vigueur ;
- Rattacher les travaux topographiques au Système du Réseau Géodésique National du Cameroun ;
- Dresser et faire viser par le service du cadastre compétent les plans topographiques concernés ;
- Confectionner, et Transmettre au MINDCAF/Ydé un dossier d'incorporation-affectation au profit de la Commune de KÉTTE ;

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix millions (10 000 000) francs CFA.**

### 4. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois.

### 5. Allotissement

Sans objet

### 6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises de la liste des candidats pré qualifiés.

### 7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2016.

### 8. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés des Approvisionnements et des Services (Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres) dès publication du présent avis.

## 9. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés des Approvisionnements et des Services (Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA, payable au Trésor Public.**

## 10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est au plus tard **le 15 septembre à 10 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°029/AONR/DRMINMAP-ES/CRPM/2016  
Du 22 AOUT 2016**

**POUR LA DELIMITATION DES ESPACES ET PERIMETRES AGROPASTORAUX A KETTE**

**« A n'ouvrir qu'en SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, précisant l'objet de l'Appel d'Offres d'un montant de **deux cent mille (200 000) FCFA** et valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **15 septembre 2016 à 11 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'Est dans la salle de réunion de la Régionale des Marchés Publics de l'Est à Bertoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 85 points sur 100

## 14. Critères d'évaluation

### 14-1 : Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires qui entraîneront le rejet pur et simple des offres sont :

- L'absence de la caution de soumission ;
- L'offre incomplète ;
- Les pièces et documents falsifiés ;
- Les pièces, administratives non conformes aux critères du 12 ci-dessus ;
- Les fausses déclarations ;
- Le dépôt tardif des offres ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications techniques,
- Note technique inférieure à 85/100

### 14-2 Critères essentiels

L'offre technique du soumissionnaire sera évaluée sur les éléments suivants ;

- Expériences de l'entreprise et du chef de mission en matière de conduite des projets de délimitation de terrain 50 points
- Plan de travail et méthodologie proposée aux Termes de Référence 15 points
- Qualifications et Expériences de l'équipe de la mission de travail 25 points
- Moyens matériel et Financier 10 points

**Note technique = 100 points**

**Seules les offres jugées techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 85 points sur 100) seront retenues pour l'évaluation financière.**

### 14-2-2 Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après ;

### NM=MMdx100/MS

**NM**= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire;

**MMd**= Montant évalué de l'offre (la moins-disant) ;

**MS** = Montant évalué du soumissionnaire pour les travaux concernés.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$$

L'Autorité Cocontractante se réserve le droit de ne pas attribuer de marché dans le cadre du présent appel d'offres au soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat en cours, a des performances peu satisfaisantes ( mise en demeure ou constat de carence notifiée dans les Six (06) mois précédant la date d'attribution, contrat en cours de clôture ou de résiliation pour faute imputable au cocontractant),

## 15. Attribution

L'Autorité Cocontractante attribuera la lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux- disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée Substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de KETTE, ou à la Délégation Régionale des Marchés Publics de L'Est.



*BERTOUA le 22 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

***MENYOU EZE MICHEL***



## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE  
D'URGENCE N° 030/AON0/DRMINMAP/CRPM/ES/2016 DU 22 AOÛT 2016 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BELITA II DANS LA COMMUNE DE BATOURI,  
DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST.**

**SOURCE DE FINANCEMENT**  
DOTATION GÉNÉRALE DE DÉCENTRALISATION (DGD) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction du Centre de Santé Intégré de BELITA II dans la Commune de BATOURI, Département de la KADEY, Région de l'Est, Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte de ladite Commune.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires-Terrassements ;
- Fondations ;
- Béton armé en élévation ;
- Maçonnerie ;
- Enduits, chapes et divers ;
- Plafonds ;
- Revêtement scellés
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie bois ;
- Menuiserie métallique ;
- Peinture-Vitrierie ;
- Electricité ;
- Plomberie-sanitaire ;
- Assainissement.

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 (Cinquante millions) F CFA**

### 4. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Quatre (04) mois**.

### 5. Allotissement

Sans objet.

### 6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

## 7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la Dotation Générale de Décentralisation en Investissement (DGD) de la République du Cameroun de l'exercice 2016.

## 8. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés des Infrastructures dès publication du présent avis.

## 9. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans Les locaux de la dite Délégation, contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de BATOURI.**

## 10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir ou être déposée contre récépissé dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, au plus tard **le 15 septembre 2016 à 10 heures et devra porter la mention :**

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**  
N°030/AONO/DRM1NMAP/CRPM/ES/2016 du 22 AOUT 2016.  
pour les travaux de construction du Centre de Santé Intégré de BELITA II dans la  
Commune de BATOURI, Département de la KADEY, Région de l'Est.  
**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 000 000 (un million) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 15 septembre 2016 à **09 heures précises**, heure locale, par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

### 14. Critères d'évaluation

#### 1. Critères éliminatoires

##### 1.1 Offre Administratif

- Absence d'une pièce administrative requise,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

##### Offre Technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
  
- Note technique inférieure à 12 critères sur 15,

##### 1.3 Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.
- Non possession en propre ou en location d'un véhicule de liaison de type pick-up ou camionnette (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise ou attestation de dédouanement si matériel en propre et attestation de location assortie de la copie certifiée de la carte grise si matériel en location);
- N'avoir pas justifié de réalisation au cours des trois (03) dernières années d'un projet similaire de montant au moins égal à 25 000 000 (vingt cinq millions) F CFA (pièces justificatives : copie première et dernière page du contrat, et PV de réception provisoire ou définitif) ;
- Absence de planning d'exécution des travaux conforme au modèle du DAO, détaillé et pertinent
- Note technique inférieure à 12 critères sur 15.

#### 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Capacité financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres

### 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du service des Marchés Infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est.

*BERTOUA le 22 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

***MENYOU EZE MICHEL***

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018-BIS/AONO/PR/MINMAP/DDHN/CDPM/HAUT-NYONG/2016 DU 23/06/2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST LOT UNIQUE**

**SOURCE DE FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
220120

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante, lance en procédure d'Urgence pour le compte du Maire de la Commune de NGOYLA, Maître d'Ouvrage, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'une Cité Municipale à LAMSON dans la Commune de NGOYLA (lot unique).

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? Lot 100 : travaux préparatoires ;
- ? Lot 200 : Terrassements ;
- ? Lot 300 : Fondations ;
- ? Lot 400 : Maçonneries et élévations ;
- ? Lot 500 : Charpente - couverture et plafond ;
- ? Lot 600 ; Menuiseries et vitrerie ;
- ? Lot 700 : Revêtement;
- ? Lot 800 : Electricité ;
- ? Lot 900 : Peinture ;
- ? Lot 1000 : Plomberie

### 3. Cout Prévisionnel

**Montant prévisionnel : 30 000 000 (Trente millions) Francs CFA TTC ;**

### 4. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-Indiqué

### 5. Allotissement

**lot unique**

### 6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

## 7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la COMMUNE DE NGOYLA, Exercice 2016.

## 8. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG à ABONG-MBANG, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale de NGOYLA.**

## 9. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG à ABONG-MBANG, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale de NGOYLA.**

## 10. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG, au plus tard **le 13/09/2016 à 11 h** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018-BIS/AONO/PR/MINMAP/DDHN/CDPM/Haut-Nyong/ 2016  
Du 23/06/2016 en procédure d'Urgence POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES  
INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU  
HAUT-NYONG, REGION DE L'EST  
Lot Unique**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère des Finances, soit **300 000 (trois cent mille) Francs CFA.**

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINERAL du Haut-Nyong à Abong-Mbang **le 13/09/2016 à 12 h précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative essentielle;
- 2) Pièce administrative essentielle falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives essentielles après le délai de 48 heures réglementaire ;

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

#### c Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

**NB:** Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.**

## 15. Attribution

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1-administrative sera jugée conforme ;
- 2-technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCT et classée la moins disante

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG, aux numéros de téléphones : 243 283 660 / 243 283 662.

*ABONG-MBANG le 23 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**ANGONG DENIS**

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA LEKIE

**AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/DDMAP-L/MINEPAT/CDPM/2016 DU 24 AOUT 2016 RELATIVE A  
L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4 WD DOUBLE CABINE DIESEL POUR LE COMPTE DE LA  
DDMINEPAT- LEKIE FINANCEMENT : DELEGATION PONCTUELLE - EXERCICE 2016**

**SOURCE DE FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la LEKIE lance pour le compte du Délégué Départemental du MINEPAT de la Lékié, une Consultation Ouverte pour la fourniture d'un véhicule (01) pick-up 4x4 double cabine, dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum de ses services et la réalisation de ses missions statutaires.

### 2. Consistance des prestations

N/A

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-six millions cinq cent mille (26 500 000) de francs CFA.

### 4. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison du véhicule est fixé à 60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service au fournisseur.

### 5. Allotissement

N/A

### 6. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises spécialisées dans la vente de véhicules et installées en territoire camerounais.

### 7. Financement

Le véhicule objet de la présente consultation est financé par le budget d'investissement public, délégation ponctuelle, exercice 2016.

### 8. Consultation du Dossier

La présente Demande de Cotation peut être consulté et retiré au sein de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la LEKIE sis à MONATELE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA dans les caisses du trésor public.

### 9. Acquisition du Dossier

La présente Demande de Cotation peut être consulté et retiré au sein de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la LEKIE sis à MONATELE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA dans les caisses du trésor public.

**10. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la LEKIE sise à MONATELE, au plus tard le 15 Septembre 2016 à 12 heures précises et devront porter la mention suivante :

**DEMANDE DE COTATION N° 007/DC/DDMAP-L/MINEPAT/CDPM/2016 DU 24 AOUT 2016**

**POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE DIESEL A LA D.D.MINEPAT?**

**LEKE**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

**11. Cautionnement Provisoire****CAUTION DE SOUMISSION**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de cinq cent -trente mille (530.000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

**12. Recevabilité des Offres**

N/A

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres, qui se fera en un seul temps, aura lieu le 15 Septembre 2016 à 13 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la LEKIE sis à MONATELE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation****A. Critères éliminatoires :**

1. dossier administratif incomplet ;
2. fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3. offre technique incomplète ;
4. Note technique inférieures à 90% de « oui ».
5. Non-respect des spécifications technique exigées (page 27, Article 6.2)

**B. Critères essentiels :**

1. Présentation Générale de l'offre
2. spécifications techniques
3. Références dans les fournitures similaires
4. Capacité financière 5, Délai de livraison

Toute offre ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 90% de « oui » verra son offre financière examinée.

**NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.**

## 15. Attribution

N/A

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la LEKIE sise à MONATELE. Tél : 671 12 81 08

YAOUNDE le 24 Aout 2016

Le CHEF DE CENTRE

**MAAZOU MOUHAMAN ABDOUSALAN**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA CACAO CULTURE

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 001/AMI/CIPM/SODECAO/2016 DU 05 AOUT 2016 POUR  
L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PRODUCTEURS DES  
ORGANISATIONS PAYSANNES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Directeur Général de la SODECAO lance en procédure d'urgence un Avis d'appel à manifestation d'Intérêt pour l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités des producteurs des organisations paysannes.

## 2. Objet

Le présent appel à manifestation d'Intérêt a pour objet la pré qualification des cabinets ou bureaux d'études spécialisés devant participer à l'Appel d'Offres restreint en vue de l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités des producteurs des organisations paysannes.

## 3. Consistance des prestations

Le cabinet aura pour mission d'élaborer un plan de renforcement des capacités des producteurs des organisations paysannes.

De manière spécifiques, il s'agit dans le cadre de cette étude de :

- Faire une synthèse des déficits individuels, institutionnels et organisationnels liés à l'exercice des compétences des OP tel que relevé dans l'étude précédente,
- Proposer des mesures à mettre en œuvre pour lever ces déficits afin de permettre à ces OP de remplir leurs missions,
- Identifier les domaines de renforcement des capacités par type d'OP et le cas échéant une priorisation de ces domaines,
- Identifier les besoins en renforcement des capacités pour chaque domaine et en fonction du type d'OP
- Proposer pour chaque domaine, les formes de renforcement des capacités les plus adaptées au contexte de la cible,
- Proposer un système de suivi-évaluation des actions qui comporte les indicateurs de suivi et les différents niveaux de suivi-évaluation et l'implication des acteurs.

## 4. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après:

*Dossier administratif: (volume 1)*

- une lettre de motivation dûment signée du candidat précisant la raison sociale et l'adresse du siège (à timbrer).
- *Dossier fiscal complet contenant les pièces suivantes :*

*Copies Certifiées (datant de moins de trois (03) mois :*

- Patente de l'exercice en cours
- Carte de contribuable
- Bordereau de situation fiscale
- Certificat d'imposition
- Registre de commerce
- Attestation de non redevance
- Attestation de domiciliation bancaire
- Attestation de localisation
- Plan de localisation
- Attestation de la CNPS valable.
- Attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP.
- Attestation de non faillite
- Termes de référence paraphés.

*N.B. : la non production de l'une de ces pièces peut entraîner l'élimination du candidat.*

*Dossier technique: (volume 2)*

*a. La liste du personnel d'encadrement*

La ressource humaine affectée à la mission:

- Un planificateur : chef de mission,
- Un ingénieur agronome,
- Un expert en gestion des organisations,
- Un expert en comptabilité.

Le candidat fournira la liste des pièces suivantes, pour chacun, datées de moins de trois (03) mois :

- Un CV daté et signé par le concerné ;
- La copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé de chaque personnel ;
- La définition des postes pour chaque personnel ;
- L'extrait du casier judiciaire du chef d'entreprise.

*N.B. : la non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré la note zéro (0).*

*b. les références du cabinet*

Le cabinet ou groupements associés produiront la liste de leurs références uniquement dans le domaine similaire pour être prise en compte dans l'évaluation. Chaque référence devra être justifiée par l'un des éléments suivants :

- Le procès-verbal de réception définitive ou attestation des services faits d'études ;
- Le certificat de bonne exécution ou l'attestation de main levée de la caution de bonne fin.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Avis de sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux cabinets ou bureaux d'études spécialisés dans les prestations intellectuelles installés en République du Cameroun.

## 6. Financement

Le financement du présent Avis de sollicitation à Manifestation d'Intérêt sera assuré par le budget de la SODECAO, exercice 2016 (dotation MINADER POSTE 202591).

## 7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles devront parvenir ou être déposées contre récépissé de soumission à la SODECAO, au plus tard le **26 Août 2016 à 10 h00**, heure locale, et devront porter la mention suivante :

*« Avis d'appel à manifestation d'intérêt N°001/AMI/CIPM/SODECAO/2016 pour l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités des producteurs des organisations paysannes*

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 8. Critères d'évaluation

### a. Critères éliminatoires

- Dossier administratif ou technique non conforme ou incomplet;
- Non-respect du modèle des pièces prescrites ;
- Notes techniques inférieures à 75 points sur 100 des critères d'évaluation

### b. Principaux critères d'évaluation

1. Qualification et compétence du personnel clé (joindre CV)	40 points
1. Moyens techniques et matériels	10 points
1. Méthodologie (organisation, planning)	10 points
1. Inscription à l'Ordre National dans le domaine de prestation	10 points
1. Références des prestations similaires	25 points
1. Présentation des offres	05 points

Seuls les candidats qui auront totalisés à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à soixante-quinze (75) points sur cent (100) seront retenus.

## 9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la SODECAO (bâtiment SDAA, porte 17 Tél. 222-30-45-44).

YAOUNDE le 5 Aout 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MVONDO JEROME**

# MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

## AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE À RESPONSABILITÉ CIVILE SCOLAIRE 2016/2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Ministre des Enseignements Secondaires lance en procédure d'urgence, un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt à l'intention des Compagnies d'Assurances et de Réassurances, qui désirent participer à la pré qualification pour la fourniture des prestations ci-après indiquées sur financement des contributions exigibles (rubrique assurance scolaire) pour une période couvrant l'année scolaire 2016/2017.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt, portent sur l'assurance scolaire notamment les rubriques « Responsabilité Civile » et Individuel Accident

### 3. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux enveloppes :

#### 4.1. Enveloppe A (Pièces administratives)

Le volume A comprend les documents suivants, en originaux ou copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois:

- Lettre de motivation dûment signée par le candidat ;
- Une copie de la patente en cours de validité,
- Une copie de la carte de contribuable ;
- Une attestation de non faillite ;
- Un certificat d'imposition ;
- Une attestation de non redevance;
- Une attestation de localisation ;
- Une attestation de non exclusion ARMP ;
- Une attestation de domiciliation bancaire ;
- Un agrément du Ministère en charge des Finances ;
- Une attestation d'adhésion aux dispositions du Code des Assurances de la CIMA.

N.B. : Il est précisé que l'absence de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'irrecevabilité et par conséquent, le rejet pur et simple de la candidature.

#### 4.2. Enveloppe B (Dossier Technique)

Le dossier technique devra comprendre :

- La présentation de la structure ;
- Les références du candidat pour les cinq (05) dernières années avec indication du chiffre d'affaires réalisé dans les Garanties « individuel accidents et maladie » (joindre les contrats signés pour la période sus indiquée) ;
- Les délais minimum de réaction en cas de sinistre ;
- Une preuve de la représentativité sur le territoire national ;
- Une convention signée avec les hôpitaux et centres de santé
- La capacité financière délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances selon les conditions de la COBAC ;
- Les modalités de déclaration et de réparation des sinistres (procédure de déclaration et délais d'indemnisation) ;
- Une description détaillée des garanties couvertes ;
- Autres facilités liées à la gestion des prestations à assurer.

#### 4. Participation et origine

La participation au présent Avis est ouverte aux compagnies d'assurances et de réassurances exerçant au Cameroun, justifiant d'une expérience et d'une notoriété avérées dans cette catégorie prestation, et dûment agréées par le Ministère des Finances et la CIMA.

Conformément à l'arrêté N° 038-CAB/PM DU 15 MAI 2014 mettant en vigueur les dossiers types d'appels d'offres relatifs aux marchés d'assurances, la gestion des polices d'assurance objets du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt sera assurée à l'issue de l'Appel d'Offres Restreint par le cabinet.

Expertises et Conseil en Assurances Rue Drouot face complexe scolaire Emilie Saker – B.P. 2560 Douala Cameroun  
Tel. (237) 243 54 26 58 / 6 775 34 57 / 690 20 07 84

#### 5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être produites en quatre (04) exemplaires, dont l'original et trois (03) copies marquées comme tels dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du candidat. Elles devront parvenir à la Direction des Ressources Financières et Matérielles (service des marchés publics bâtiment C porte 813) au Ministère des Enseignements Secondaires au plus tard le 18 Aout 2016 à 10 heures, heure locale. Elles porteront la mention :

"Ministère des Enseignements Secondaires

Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en procédure d'urgence pour la souscription à l'Assurance à « Responsabilité Civile Scolaire » 2016/2017

#### 6. Critères d'évaluation

L'évaluation des candidatures se fera suivant les critères d'évaluations ci-dessous avec un minimum de 70% de l'ensemble des éléments pris en compte dans le dossier technique. Le candidat qui aura enregistré moins de 70% sera éliminé.

Critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou falsification des documents ;
- L'absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100)
- Mauvaise Gestion du Risque lors des années précédentes

Critères essentiels

##### Critères Points

- 1- Présentation générale de l'offre 10
- 2- Références du candidats pour les 5 dernières années 10
- 3- Délais minimum de réaction en cas de sinistre 15
- 4- Représentativité sur le territoire national 15
- 5- Capacité financière 10
- 6- Modalité de règlement 20
- 7- Types de dommages ou risques pris en charge 20

Total: 100

## 7. Evaluation et publication des resultats

Le Ministre des Enseignements Secondaires publiera par voie de communiqué officiel, la liste des candidats présélectionnés.

N.B.

(1) Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part du Ministère des Enseignements Secondaires de l'inclure dans la liste restreinte

YAOUNDE le 11 Aout 2016

Le *MINISTRE*

***NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena***

## COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

**COMMUNIQUE N° 003/C/MO/SG/CAD3/2016 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/003-B/AONO/CAD3C/PMI2016 DU IER AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER, ROUTE CARREFOUR HÔTEL BETE — ENTREE CMA NDOGPASSI — CARREFOUR CHÂTEAU DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3e, Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des soumissionnaires de l'Appel d'Offres sus-cité, que suite aux modifications ci-dessus apportées dans les dispositions de certains articles du RPAO.

- L'ouverture des offres initialement prévue le **22 août 2016**, est reportée au **31 août 2016**

**Article 6-b (nouveau):** En cas de groupement d'entreprise, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet en plus des éléments constitutifs du groupement et du pouvoir habilitant le signataire.

**Article 9-m (nouveau) :** L'accord de groupement le cas échéant (les pouvoirs conformes dans le cas où le soumissionnaire agirait comme mandataire d'un groupement (original), ainsi que la copie de l'acte notarié indiquant la convention de groupement). Dans ce cas, /es pièces, e, f et g étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

### **Article 18(nouveau) : Critères éliminatoires particuliers**

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà citées à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

1. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. Dossier non conforme aux prescriptions du DAO suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
3. Omission, dans l'offre, d'un prix unitaire quantifié ;
4. Non justification de l'exécution de deux (02) projets de travaux d'entretien de voirie urbaine au cours des trois dernières années d'au moins trente (30) millions de francs CFA ;
5. Absence de la caution de soumission ;
6. Non-conformité du modèle de soumission ;
7. Omission du sous-détail d'un prix quantifié
8. Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique.

Le reste sans changement.

*DOUALA le 23 Aout 2016*

*Le MAIRE*

***KWAPNANG Job Théophil***

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**DECISION N° 45 /D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT. N° 23/A0N0/CUD/CIPM/2016 DU 11 AVRIL 2016 POUR LES TRAVAUX D'UNE CLÔTURE DE SECURISATION SUR LE TITRE FONCIER DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA A YASSA (MBANGA BAKOKO)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante.**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics

Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 :

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés aux échelons territoriales décentralisées

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics :

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°23/A0N0/CUD/CIPM/2016 du 11 avril 2016 relatif pour les travaux d'une clôture de sécurisation Communauté Urbaine de Douala à Yassa (MBANGA BAKOKO):

Vu Le rapport d'analyse y relatif du 11 mai 2016 de la sous-commission d'analyse des Offres;

Vu Le procès-verbal de la séance du 08 juillet 2016 de la Commission Interne de Passation des Marché de la CUD;

Vu La proposition d'attribution N°26/NEM/EHC/CIPM/CUD/2016 du 13 mai 2016 ;

Vu la Publication de résultat de l'Avis d'Appel d'Offres n°23/A0N0/CUD/CIPM/2016 du 31 mai 2016 ;

## **DECIDE:**

**Article 1er :** les prestataires dont les noms suivent sont déclarés attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné p ci-après,

Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)
ETABLISSEMENT SAM'S	Soixante huit millions neuf cent soixante neuf mille neuf cent quatre vingt dix (68 969 999)

**Article 2 :** Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de 10 jours des Marché Publics de la CUD. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

**Article 3 :** La présente décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /?

DOUALA le 22 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

**NTONE NTONE DR. Fritz**

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**